



Le SICTAME vous informe

www.sictame-unsatotal.org



CPE Energies et le Comité d'éthique récidivent !

Le SICTAME vous a déjà alertés des mauvais traitements dont ont été victimes par le passé des salariés de **CPE Energies** de la part de leur direction (tract février 2015 « CPE Une réduction des coûts brutale et inhumaine... Cela se passe chez Total en 2015 »), **ainsi que des expériences pour le moins décevantes de salariés sollicitant le Comité d'éthique pour examiner leur situation.**

Sandra était reconnue comme une salariée « modèle », ainsi qu'en témoigne l'article du magazine de CPE Energies (voir au verso), jusqu'à ce que son management teste sa volonté de bien travailler. Le résultat ?

La salariée a craqué suite aux pressions du management (ci-contre le témoignage de Sandra auprès de la CPAM). La médecine du travail a déclaré la salariée inapte au poste d'assistante logistique :

« contre-indications de travail au téléphone. Capacités résiduelles : apte à un poste sans téléphone, sans bruit, sans stress ».

Plutôt que de lui proposer des postes

adaptés, CPE lui a proposé d'autres postes, chez CPE, dans d'autres sociétés du groupe, loin de chez elle et même à l'étranger, mais tous nécessitant de travailler constamment au téléphone et dans un environnement stressant contrairement aux prescriptions médicales. La salariée ne pouvant bien entendu que refuser ces postes qui l'auraient mise en danger. CPE a alors décidé de la licencier et lui a versé une indemnité ridicule d'environ 3 800 € bruts, plongeant ainsi dans une grande précarité économique cette salariée, déjà très affaiblie psychologiquement, et dans l'incapacité d'exercer son métier suite à son *burnout* professionnel.

CPE Energies lui doit une indemnisation bien plus importante et même, éventuellement, une réintégration. Mais le plus choquant est que CPE Energies fasse sombrer une salariée du Groupe Total, victime d'un

Depuis la nouvelle organisation du 01/04/2015, je suis seule à gérer cette activité. J'ai demandé à plusieurs reprises un binôme pour diminuer ma charge de travail.

Comme tous les ans, nous avons une promotion sur les prix de vente de juin à août.

Cet été, j'ai demandé un entretien à mon chef de service pour lui expliquer que je ne pouvais plus travailler dans de telles conditions (pression téléphonique, mails de la part des assistantes commerciales de toute la filiale (tout en sachant que l'on m'attribue 50 € dans ma prime trimestrielle pour répondre à tous les mails dans un délai de 20 minutes).

J'ai craqué, je me suis effondrée en sa présence.

Je sortais régulièrement sur la coursive du 4^e étage pour évacuer mon stress et ne pas craquer devant mes collègues.

J'effectuais régulièrement des semaines de plus de 48h avec des journées allant fréquemment jusqu'à 10h de travail effectif. J'avais 13 chauffeurs à gérer par jour, je préparais leurs tournées et je devais anticiper une semaine de plus sur le planning.

En septembre, mon médecin a constaté les premiers symptômes d'un surmenage et m'a prescrit des anxiolytiques sans me donner d'arrêt de travail (à ma demande).

Malgré mes demandes de personnels supplémentaires, il n'y a eu aucun changement.

A bout de nerf, j'ai posé 2 semaines de congés et de récupération du 19/10/2015 au 31/10/2015 durant lequel j'ai reçu une réponse par écrit (sms) de la part de mon chef m'indiquant que je ne toucherai pas ma prime trimestrielle en totalité.

Je suis retournée chez le médecin qui m'a prescrit des antidépresseurs, (j'avais des insomnies, des angoisses, j'étais fatiguée et stressée).

A mon retour de congés le 02 novembre 2015, l'ambiance était tendue, j'ai souhaité avoir un entretien avec mon chef de service afin d'évoquer ma rémunération et plus généralement mes conditions de travail.

Au moment de me rendre dans la salle de réunion pour l'entretien, je me suis effondrée. La société a téléphoné aux pompiers qui m'ont emmené aux urgences à l'hôpital central.

burnout malgré ses avertissements et appels au secours préalables, puis s'en débarrasse sans aucun état d'âme. La manœuvre de CPE Energies consistant à proposer à cette salariée des postes pour lesquels elle est officiellement déclarée inapte afin de réduire le montant de ses indemnités de licenciement, est indigne et viole grossièrement les règles éthiques élémentaires.

L'ex-salariée et le SICTAME ont saisi le Comité d'éthique. Résultat ? CPE Energies n'a rien à se reprocher, la procédure de licenciement a été correctement suivie, le burnout est « douteux » et la société a fait appel de la décision de la CPAM !

Sandra saisira la justice afin que son cas soit examiné et ses droits reconnus. Le SICTAME l'appuiera. Mais en tout état de cause, l'ensemble des salariés en poste doivent être alertés : si vous acceptez de trop travailler et que vous tombez alors en burnout professionnel, vous risquez d'être licencié à moindre coût, même si cela doit détruire votre vie. Allez après en justice si vous voulez... Le fait que vous soyez professionnellement bon et apprécié ne fait qu'augmenter vos chances de vous voir surchargé de travail et au final l'histoire risque de s'achever très mal.

12 PORTRAIT

SANDRA

UNE FEMME À LA BARRE DE LA LIVRAISON PELLET

LA MONTÉE EN PUISSANCE DES VENTES DE PELLETS NÉCESSITE UNE GESTION LOGISTIQUE TRÈS PARTICULIÈRE. DE SA MISSION AU QUOTIDIEN, AUX ACCÉLÉRATIONS EN PÉRIODE DE PROMOTIONS, SANDRA PARTAGE SON EXPÉRIENCE.

« J'ai un tempérament de fonceuse, j'aime quand ça bouge ! » confie Sandra au quotidien, cette passionnée de logistique est servie : jusqu'à l'automne dernier, c'est elle qui gérait pratiquement seule le circuit du pellet chez CPE énergies, des approvisionnements à l'organisation des tournées, en passant par l'appel des clients pour la prise de rendez-vous, jusqu'au traitement de la facturation. Sandra se fait un devoir de respecter les engagements pris par ses collègues assistantes commerciales auprès des clients. *« Je dispose de trois camions souffleurs pour le produit en vrac et, en temps normal, de trois camions dédiés à la livraison des pellets en sacs. Nos faibles capacités de stockage, sur certains de nos dépôts secondaires, liées à la valse continue des prix d'achat chez nos fournisseurs nous contraignent à nous approvisionner au plus juste. C'est la raison pour laquelle je suis contrainte d'arrêter les plans de chargement le jeudi matin pour la semaine suivante, ce qui fait que mes marges de manœuvre sont extrêmement réduites en cas de demande urgente. »* Et les urgences, c'est justement ce que Sandra a connu lors de la campagne promotionnelle de l'été 2014. *« Nous sommes alors montés jusqu'à 7 camions de palettes par jour avec un délai de livraison de plus de 6 semaines... La pression était énorme,*

j'étais sur le pont du matin au soir et j'avais l'impression d'avoir tout CPE au téléphone ou par mail... et j'avais bien du mal à trouver le temps de me concentrer sur la réalisation de mes tournées. Pour avancer, il a fallu que je me blinde, et je me souviens avoir été parfois dure avec mes collègues du commerce... Il fallait faire des choix pour assurer le plus possible de livraisons. J'ai pu compter sur le soutien de mes collègues tant au niveau du service logistique qu'à celui des RCA dans les agences. » Fort de ce retour d'expérience, le service logistique s'est doté de moyens à géométrie variable (location de camions à la journée chez un prestataire extérieur), ce qui permet aujourd'hui à Sandra d'envisager la suite avec bien plus de sérénité : *« Je vous assure que nous ne nous ferons plus surprendre, dit-elle en souriant, mes collègues du commerce peuvent vendre, nous saurons assurer ! »*



Une passion 100 % logistique

De 1988 à aujourd'hui, Sandra n'a jamais cessé de travailler dans le transport logistique, sur différents postes d'exploitation, dont une expérience de commissionnaire pour son propre compte. Zoom sur ses missions à CPE énergies.

- 2008 Sandra rejoint le service logistique de CPE énergies pour s'occuper de l'approvisionnement de nos dépôts en produits pétroliers.
- 2009 Sandra se voit confier, en plus de ses tâches, la gestion des transporteurs et, en particulier, la mise en place de l'appel d'offre des transports primaires.
- 2012 CPE énergies choisit de confier à Sandra la logistique Pellet.

Morale de cette histoire : nous sommes dans une phase aiguë de déshumanisation du management sous prétexte de recherche d'« augmentation de la performance et de la compétitivité ».

Voyez où cela conduit...

SICTAME
UNSA

Suivez nous sur
<http://www.sictame-uns-total.org/fr>
<https://twitter.com/sictame>

Souscrivez également à notre **bulletin électronique** en écrivant à
holding-amont.sictame-uns-ues@total.com

SICTAME-UNSA-TOTAL

- Tour Coupole La Défense Bureau 4E41 (01.47.44.61.71)
- Pau Bureau F16 CSTJF (05.59.83.64.83)
- Michelet La Défense Bureau B RD 09 (01.41.35.75.93)
- Spazio Nanterre Bureau A10036 (01.41.35.34.48)